

Avis « Economie informelle et quartiers prioritaires - Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitant.e.s : un nouveau défi »



PREMIER MINISTRE



Avis

ECONOMIE INFORMELLE ET QUARTIERS PRIORITAIRES : « Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi »

Le ministre chargé de la Ville et du logement, Monsieur Julien DENORMANDIE, a saisi le Conseil national des Villes (CNV) le 21 mars 2019 sur le sujet de « **Comment faire évoluer du non-lucratif vers du lucratif les projets et les initiatives des habitants ?** » en vue d'un avis et de recommandations sur « *la richesse économique et les savoir-faire économiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* ».

« (...) concerne la richesse économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les savoir-faire de leurs habitants, trop souvent méconnus. En effet, les stratégies de développement économique urbain élaborées par les acteurs territoriaux sont essentiellement tournées vers les entreprises et le secteur marchand. Or, force est de constater que dans les QPV, il existe une part importante de l'activité portée par de l'économie sociale et solidaire ou l'économie informelle, pans économiques qui devraient permettre d'intégrer les quartiers prioritaires dans les stratégies globales de développement des territoires. Des projets économiquement viables émergent, parfois à partir d'activités informelles ou peu rentables, mais globalement, les taux de réussite ne sont pas encore à l'échelle des enjeux et des besoins. Or, les quartiers prioritaires disposent d'atouts, notamment une population jeune, dynamique, capable d'identifier les besoins de services, d'activités de proximité et d'y répondre avec ses propres codes et modèles, définis parfois comme l'économie populaire ». ¹

Un groupe de travail, de 19 membres issus des 4 collèges du Conseil national des villes, dédié à cette saisine² s'est réuni 6 fois et a procédé à un grand nombre d'auditions³ de mars à juin 2019. Deux réunions spécifiques ont été réservées à ses conclusions le 4 juin 2019 et le 3 septembre 2019.

¹ Extrait du courrier de saisine.

² Nadir ADRAR, Pierre-Pascal ANTONINI, Thierry ASSELIN, Marianne BLAYAU, Pascal BRENOT, Mathilde CHABOCHE, Irma CORONADO-GOUPIL, Gilbert-Luc DEVINAZ ; Samira DJOUADI ; Sabrina DRLJEVIC-PIERRE, Maité ERRECART, Illham GREFFI, Khalid IDA-ALI, Ibrahima M'MADI, Claude SICART, Denis SOUILLARD, Rodolphe THOMAS, Guillaume VILLEMOT et Hakim YAZIDI.

³ Cf. annexe 4.